

AFFAIRE N°57. 1°) - Approbation de l'avenant N°2 à la Police d'Assurance  
de véhicules communaux.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver l'Avenant N°2  
d'extension de garantie à :

- trois (3) motos marque "JAWA" numéros 529, 530, 531 NA 974 (pour la période  
du 2/3/70 au 31/12/70).

Les crédits sont prévus au Budget de 1970 au Chapitre 932,  
article 638.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu

S. Denis le 10 juin 1970

P. le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Ph. Kessler

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Ch. Vergoren.

2°) - Approbation de l'Avenant N°3 à la Police d'Assurance de véhicules communaux.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver l'Avenant N°3 d'extension de garantie à :

- UN (1) cyclomoteur marque "MOBYLETTE", pour la période du 10/4/70 au 31/12/70.

Les crédits sont prévus au Budget de 1970 au Chapitre 932, article 638.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu

St. Denis le 10 juin 1970

P. le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Ph. Kessler

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Ch. Vergereau.